

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CANDIDATURE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Commune du DIAMANT

45 rue Justin Roc

97223 LE DIAMANT

Correspondant : M. le Maire du DIAMANT

Adresse du correspondant :

Objet du marché : Mise en œuvre d'un système de vidéoprotection urbaine - Marché de fournitures et travaux

Programme de la commande : Le présent appel à candidature concerne des travaux relatifs à la mise en œuvre pour la ville du Diamant, d'un système de vidéoprotection urbaine couvrant :

- Les différentes entrées et sorties du bourg,
- Les sites sensibles,
- Les places publiques.

L'objectif étant de :

- Diminuer les actes de délinquance,
- D'identifier les plaques d'immatriculation des véhicules pénétrant et sortant des zones surveillées,
- D'identifier les auteurs de délinquance et les regroupements.

Procédure de passation du marché : Procédure adaptée restreinte en application des articles R2123-1 et R2142-15 à R2142-17 du Code de la commande publique.

Nombre de candidats sélectionnés par le pouvoir adjudicateur : 4

Montant estimatif des travaux : 150 000.00€ HT

Dossier de candidature : Pour être recevable, le dossier de candidature des soumissionnaires doit être rédigé en français et comprendre :

- Une note de motivation du candidat,
- Une garantie professionnelle (N° SIRET),
- Des justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat dans le domaine concerné,
- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas – Article R2143-3
- Un mémoire technique comportant obligatoirement les éléments suivants :
 - Les références en vidéoprotection dans des domaines similaires aux Antilles.
 - La composition et les compétences de l'équipe dédiée notamment en matière de liaisons radio, et de vidéoprotection.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : www.minefi.gouv.fr

Modalités de sélection des candidatures :

La sélection se fera en deux temps :

Phase I : Sélection des candidats

Le pouvoir adjudicateur présélectionnera sur examen des dossiers de candidature, 4 candidats selon les critères suivants (ordre décroissant) :

- Composition et compétences de l'équipe dédiée : 70%
- Expériences dans des domaines d'activités similaires (références sur les 3 dernières années) : 20%
- Motivation du candidat pour l'opération (description succincte des modalités de mise en œuvre) : 10%

Phase 2 : Sélection du titulaire

Le pouvoir adjudicateur se prononcera sur le choix du titulaire après analyse des offres des 4 candidats retenus au stade de la sélection des candidatures

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

- **Valeur technique : 60%**
 - Descriptif des matériels et équipements proposés : 20%
 - Méthode de travail sur le terrain pour le déploiement des installations et planning : 15%
 - Descriptif du projet de vidéoprotection : 15%
 - Formation et accompagnement pour les agents d'exploitation et de maintenance : 10%
- **Prix : 40%**

10 pour le prix le plus bas, puis classement par extrapolation linéaire selon la formule (prix plus/prix de l'offre) x 10

Date limite de réception des offres : Lundi 13 mai 2024 à 12h00

Modalités de remise des candidatures : Dossiers à déposer sur le profil acheteur de la ville : www.marches-securises.fr